



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47333

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2026

ÉDITÉ LE

10/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 18 208

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON 1994B00473

Siret : 398 052 415 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 85 0584

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 185096301 S 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 185096301 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SARL DEBORDE

N° 5 LA VIOLLIÈRE  
BREUIL BARRET  
85120 TERVAL

Téléphone : 02 51 87 48 36

Portable : 06 22 36 45 34

Fax :

Site Internet : [www.deborde.freddy-85.fr](http://www.deborde.freddy-85.fr)

E-mail : [sarl.deborde@orange.fr](mailto:sarl.deborde@orange.fr)

Responsabilité légale :

DEBORDE FREDDY GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur, Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 28/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 28/11/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 28/11/2025         |
| o Isolation des combles perdus   | 28/11/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 28/11/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.